

EDITO

La section Nord-Finistère a repris du poil de la bête depuis un peu plus d'un an malgré l'ombre du siège social, 250 à 300 adhérents, quelques militants, des AG réunissant entre 20 et 30 participants (avec, à chaque fois, de nouvelles têtes), des jeunes qui décident d'agir au sein de la SEPNB, un bulletin d'information, de nombreux dossiers traités ou en cours de traitement. Bref, grosso modo, ce n'est pas trop mal.

Pourtant, la SEPNB n'est pas aussi forte qu'elle le pourrait ET qu'elle le devrait. 2500 adhérents, c'est bien pour une association, mais c'est faible en regard de la cause défendue. La SEPNB a besoin de grossir!

D'abord, la SEPNB est un lobby. La masse des adhérents est un poids politique.

Ensuite, de nouveaux adhérents, ce sont parfois de nouveaux militants, ce sont toujours de nouvelles compétences, de nouvelles sensibilités.

Enfin, plus d'adhérents, c'est plus d'argent. Même si cela reste dérisoire par rapport aux besoins de la SEPNB, cet apport d'argent permet une plus grande indépendance vis à vis des pouvoirs publics et économiques.

Bref, la section Nord-finistère a décidé de lancer une campagne d'adhésions. Pas une campagne de pub, évidemment!, mais une campagne militante. J'en vois déjà qui se disent "Aller faire du porte à porte? Distribuer des tracts sur les marchés? Coller des affiches? Très peu pour moi!" Mais non, soyons modernes! Faisons du "bus-mailing" comme ils disent dans les agences de pub. C'est à dire du porte à porte par la poste.

Vous connaissez tous des gens sensibilisés aux problèmes de l'environnement mais qui ne



sont pas à la SEPNB. Soit par négligence, soit par méconnaissance. Le bureau de la section vous propose donc de lui communiquer les noms et adresses de ces gens -là. Nous leur adresserons un courrier et un bulletin d'adhésion.

Si tous les adhérents jouent le jeu, doubler leur nombre ne semble pas illusoire.

UN PEU DE MILITANTISME, QUE
DIABLE
Ivan Théry

Sommaire:

- compte-rendu de l'AG;
- Qui est Luc Guillard?
- Les services de la Sous-Préfecture;

PROJET IMMOBILIER SUR LA CÔTE DE LANDUNVEZ

Les adhérents de la section Nord-Finistère, réunis en AG le 11/10/91 à Brest, demandent à être consultés au sujet de l'inventaire des sites remarquables au vu de la loi littorale et adressent en ce sens une demande à la sous-préfecture de Brest. Elle craint qu'une confusion soit faite entre les choix de la DDE, maître d'œuvre des études pour cet inventaire (réalisées pour certaines d'entre elles par le bureau d'études de la SEPNB) et les choix réels de notre association.

Ainsi, la section 29N se prononce contre certains projets de parking et contre le projet immobilier le long de la route touristique de Landunvez. Cette construction est projetée sur un espace tel qu'il est défini par l'article L 146-6 de la loi "espaces terrestres et marins, sites et paysages remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral, et les milieux nécessaires au maintien des équilibres biologiques". Cet espace est constitué d'une belle pelouse aérolaine, d'une petite zone humide et d'un parcellaire ancien témoin de la culture passée.

Ce projet entraînerait une infrastructure importante (parkings, voies d'accès, système d'épuration, éclairage public) de nature à nuire à la qualité de l'ensemble du site.

Un sursis à exécution au permis de construire étant prononcé par le Tribunal Administratif à la requête de l'association pour la protection et la promotion de la côte des légendes, dans l'éventualité d'un accord de permis de construire ou d'un recours au Conseil d'Etat à la demande de la commune, la section demande au bureau de la SEPNB de prendre position dans le même sens concernant cette affaire.

Dernière minute: Le bureau de la SEPNB, réuni le 29/11, a exprimé les mêmes positions que celles de la section.

Il ont décidé de monter une
et la bienvenue pour nous aider à
quels juridiques.

travailler avec l'Inspection Académique
à la documentation au Centre
National Pédagogique (CNDP).

maison des dunes" à Keremma.
explorer des possibilités d'animation
avec la nouvelle animatrice nature
met.

Il s'agit de trouver des bonnes

en place pour traiter le problème

une campagne d'adhésions est lancée.

Le nouveau bureau:

responsable: Prigent Lamour	tél: 98 48 14 55
responsable adjoint: Christian Kerbériou	tél: 98 05 06 04
Secrétaire: Denise Gourlequen	tél: 98 03 51 29
trésorière: Maryvonne Corcuff	tél: 98 89 82 85
bulletin: Ivan Théry	tél: 98 43 31 49
sorties: Sylvie Curral	tél: 98 47 26 91
juridique: Erwann Prigent	tél: 98 28 38 30

UN ANIMATEUR TRES NATURE POUR LA CUB

Depuis un an, rôde dans les écoles de la CUB un drôle de personnage. Pas très grand, des petits yeux malins cachés derrière un système pileux fort développé, Luc Guillard, car tel est son nom, offre ses qualités d'animateur nature aux enfants des écoles primaires et maternelles. Mais, il ne fait pas que ça puisqu'il organise aussi des sorties pour les adultes et il vient de mettre en place un ciné-club animalier à Brest. Mais par qui est embauchée cette perle rare? Voilà que ça se complique. Car il travaille pour la CUB, mais il est payé par la SEPNB. Houl. En fait, c'est par la CUB, mais c'est la SEPNB qui l'a choisi. Enfin, c'est un truc comme ça. Mais quelles sont ses qualités? crie le peuple qui veut en savoir plus. Premièrement, il est Morbihannais, a 28 ans et apprécie Brest depuis 18 mois. Dernièrement, il a un BTS "Protection de la Nature" et est animateur nature depuis longtemps.

"Va-t-il rester parmi nous?" Ça m'étonnerait n'a même pas voulu payer le pin's de SEPNB! (Hé, c'est même pas vrai)



COMPTE-RENDU DE L'AG du 11/10

L'assemblée générale de rentrée a eu lieu, comme d'habitude, au siège social. 27 personnes étaient présentes dont plusieurs pour la première fois. Prigent Lamour a présidé les débats et a présenté l'état des dossiers: extraction de sable à Kerlouan et Landéda, comblement illégal du domaine maritime à Guissény et Porspoder, contrat de vallée de l'Aber Bercil, comblement de zones humides à Milzac, aménagement de Plougonevelin, de la presqu'île de Kermorvan au Conquet et de la route de Landunvez. Le rapport sur chacun des dossiers fut long, ne nous laissant pas vraiment le temps de préparer l'année à venir.

Pourtant quelques grandes lignes ont été dégagées.

Ainsi, un cercle naturaliste comprenant environ 150 étudiants, a vu le jour à l'Université de Bretagne Occidentale. Ce n'est pas une section SEPNB, mais des adhérents y sont actifs.

Quelques étudiants en commission juridique. Elle nous dépatouille dans le

Des relations vont s'instaurer en vue de fournir de

Départemental de Docum
La section a en charge l

Christian Kerbériou prop
de ce centre en relation
de la CUB: Isabelle de La

Prigent Lamour souha
commission "Agriculture"
volontés.
Un groupe va se mettre
des poteaux téléphoniques

Nous nous proposons de vous présenter les diverses administrations départementales pour que vous ayez une connaissance plus approfondie des sections ou bureaux qui nous concernent, en matière d'urbanisme et d'environnement.

Aujourd'hui, il s'agit de la **Sous-Préfecture de Brest**
(Tél 98 44 47 50)

Elle est actuellement dirigée par Paul Bonclère, commissaire-adjoint de la République de l'arrondissement de Brest.

Le secrétaire en chef est Guy Bosser, attaché principal. Le secrétaire en chef adjoint est René le Ru.

Quatre bureaux, outre le bureau de la coordination, s'occupent des différentes tâches administratives.

1er bureau: Administration communale. Contrôle administratif des communes et des établissements publics communaux et intercommunaux.

2ème bureau: Affaires économiques et emploi. Missions particulières, protocole, formation professionnelle, mission locale, suivi des dossiers TUC, aides aux entreprises, conflits sociaux.

3ème bureau: Elections, urbanisme et environnement. Installations classées, urbanisme, POS, protection des sites, élections politiques et professionnelles.

4ème bureau: Réglementation, associations, état civil, loteries, débits de boissons.

Détailons un peu plus le 3ème bureau dont l'essentiel des activités nous concerne.

Mme Nicole Le Guillou de Penanros, chef de bureau.

Mme Jaluel, secrétaire administrative. Installations classées (industries, ordures ménagères, élevages, abattoirs, piscicultures) Mines et carrières. Extraction d'amendements marins. Qualité de l'eau. Problème de pollution.

Mme Brigitte Laux, Secrétaire administrative. Suivi des affaires d'urbanisme: certificats d'urbanisme, permis de construire, lotissements (contentieux, recours), POS et plans cadre. Servitudes de passage de piétons le long du littoral, urbanisme commercial, publicité.

Pour le suivi des affaires d'environnement, la protection des sites, les monuments historiques, les zones de protection du patrimoine architectural et urbain, le camping-caravaning, il convient de s'adresser à :

Mme Lacour pour la CUB et Landerneau.

Mme Gella pour les communes littorales.

Mme Gourmelon pour les communes non littorales.

CINE-CLUB NATURE

au cinéma Mac Orlan

Les animateurs nature SEPNEB de la CUB vous proposent chaque mois, une heure de nature en images au cinéma Mac Orlan, à Brest. Réalisés par les meilleurs cinéastes animaliers, ces films sont de formidables plaidoyers pour la nature belle, surprenante et fragile.

6 Novembre 1991 18h

Au domaine du lynx

4 Décembre 1991 18h

Le retour de Bouldras

15 Janvier 1992 18h

Pour les beaux yeux du crapaud suivi de L'homme au faucon

12 Février 1992 18h

Le Balbuzard

11 Mars 1992 18h

La montagne aux ours suivi de Le bal des charognards

8 Avril 1992 18h

Les oiseaux de Marquenterre suivi de Entre terre et mer

20 Mai 1992 18h

Falaises vivantes suivi de Au bonheur des sternes

10 Juin 1992 18h

Nonnette du Groënland suivi de

Ovibos, taureau des glaces

8 Juillet 1992 18h

La fin d'un mythe

Entrée: 20 F

Tarif réduit: 15 F

Abonnement 1 an: 100 F

Campagne d'adhésions - Campagne militante.

Afin d'augmenter le nombre d'adhérents de la section (cf. édito), nous vous demandons de nous communiquer les noms et adresses de personnes qui pourraient nous rejoindre, à l'adresse suivante:

SEPNEB

SECTION NORD-FINISTÈRE

186, rue Anatole France

BP 32 29276 BREST CEDEX

Bien sûr, si vous avez plus de noms à nous communiquer, n'hésitez pas à reproduire la feuille. Elle n'est pas protégée par le Copyright !

NOM ET PRÉNOM:

ADRESSE:

NOM ET PRÉNOM:

ADRESSE:

NOM ET PRÉNOM:

ADRESSE:

NOM ET PRÉNOM:

ADRESSE:

